

Alors que le processus de rapatriement des migrants haïtiens s'intensifie de l'autre côté de la frontière, Port-Au-Prince semble jusqu'ici se contenter de cacher les vrais chiffres de la déportation illégale qui continue de violer les droits des milliers de compatriotes haïtiens dont des enfants, arrivés dans des conditions infrahumaines sur le territoire haïtien. La Fondation Zanmi Timoun, organisation œuvrant dans la protection de l'enfance, dénonce la passivité des autorités haïtiennes dans une crise migratoire majeure.

En effet, lors d'une rencontre avec la presse le mercredi 25 février 2016, les représentants de la fondation Zanmi Timoun ont dévoilé leurs inquiétudes par rapport à la situation des rapatriés évoluant dans des conditions misérables dans la zone frontalière de Belladère.

Une situation qui est en passe de tourner au pire si les plus hautes instances concernées n'interviennent à temps.

Il s'agit d'attirer l'attention des autorités de l'Etat et des organisations de la société civile sur la nécessité d'intervenir au plus vite au secours des rapatriés.

Opérant depuis environ quinze ans sur le terrain, La fondation Zanmi Timoun s'active surtout dans l'accueil, l'enregistrement et la réunification des enfants déportés sur la frontière, à Belladère.

Parmi les plus de 500 migrants illégaux déjà accueillis par la Fondation sur le point frontalier officiel de Belladère, 53 enfants sont enregistrés, selon Stéphora Bien-Aimé, responsable des services juridiques de ladite fondation, dénonçant du même coup le manque d'actions concrètes du côté haïtien face à une crise migratoire de grande envergure qui tend à perdurer

sur la frontière haitiano-dominicaine.

De juin à décembre 2015, la fondation a déjà assisté 242 enfants déportés, alors que 53 autres ont bénéficié de ce même support au cours du mois de janvier 2016.

«Bon nombre de ces enfants sont munis de documents d'identification dominicaine et n'ont pratiquement rien en commun avec Haïti», laisse entendre la responsable des services juridiques.

Face à une situation que les autorités haïtiennes semblent prendre un peu trop à la légère, la fondation se dit pour le maintien du dialogue binational autour des procédures de rapatriement et presse le gouvernement haïtien d'adopter des mesures visant à accompagner les rapatriés, notamment les enfants.

Le responsable de programmes de la fondation, Litan Dorival, croit que «l'Etat haïtien doit aussi renforcer les services d'état civil dans les villes concernées par le phénomène de la déportation et faciliter le retour de l'OIM et de la Croix rouge, pour empêcher que les gens soient livrés à eux-mêmes».

Evans PIERRE-LOUIS